

Les crédits

là. Nous avons réagi par le passé lorsqu'ils ont eu besoin d'aide et nous continuerons de le faire à l'avenir.

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex); Monsieur le Président, je n'ai pu m'empêcher de remarquer que le député a déclaré que les agriculteurs ont pu toujours compter sur l'aide du gouvernement actuel.

J'aurais une question à poser. Mais auparavant, je devrais peut-être faire un bref rappel historique. À l'été 1984, le ministre de l'Agriculture de l'époque déclarait que son gouvernement allait mettre sur pied et sérieusement appuyer un programme visant à élaborer au Canada des essences contenant de l'éthanol. En réalité, des recherches dans ce domaine étaient alors en cours.

Le 2 août 1984, parce que nous étions en pleine campagne électorale, le Parti progressiste-conservateur a affirmé qu'il était réellement possible d'utiliser de l'alcool énergétique au Canada comme antidétonant de remplacement dans l'essence. Ce même parti a déclaré qu'un gouvernement progressiste-conservateur créerait un programme spécial pour encourager l'utilisation d'alcool comme antidétonant à la place du plomb.

Naturellement, quelques jours plus tard, M. Gary Gubin, ex-député à la Chambre, précisait qu'on songerait sérieusement à confier à des sociétés d'État, appartenant au fédéral et dirigées par le fédéral, le mandat d'étudier la possibilité de remplacer les additifs nocifs à l'environnement par des produits plus écologiques.

Le fait est qu'il est de plus en plus évident que certains des problèmes environnementaux auxquels nous faisons face sont provoqués par l'utilisation d'additifs dans l'essence. D'autres substances, comme l'éthanol et le méthanol, offrent de grandes possibilités.

Évidemment, le 2 décembre 1985, le sous-ministre de l'Agriculture, déclarait: «J'appuie la fabrication d'éthanol à partir de sources agricoles et de produits de la forêt qui pourrait remplacer le plomb comme antidétonant dans l'essence.» Et il poursuit.

Au mois de mai 1986, le Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources faisait rapport à la Chambre. Le comité recommandait qu'on ajoute du méthanol et de l'éthanol dans l'essence au Canada. Il recommandait que le gouvernement fédéral appuie davantage la recherche, le développement et les expériences requises pour promouvoir l'utilisation accrue de mélanges d'alcool et d'essence et qu'il collabore avec les pro-

vinces et l'industrie pour établir des lignes directrices et des normes relatives aux essences contenant de l'éthanol.

Étant donné le faible prix mondial des céréales, ne serait-il pas logique, monsieur le Président, de consacrer une bonne partie de ces céréales à la fabrication de sources d'énergie renouvelables, qui seraient écologiques d'après les déclarations que le gouvernement a faites il y a quelques années, d'utiliser les céréales produites au Canada de façon non seulement à protéger l'environnement, mais aussi à accroître le revenu des agriculteurs? On pourrait fournir des aliments à forte teneur en protéine aux éleveurs de bétail canadiens, ce qui leur offrirait un avantage de plus par rapport à une bonne partie de leurs concurrents. Si le produit n'était pas utilisé dans la fabrication des aliments pour le bétail, il pourrait être séché et servir de farine dans la fabrication de pain et de biscuits. Ces produits seraient tout indiqués pour la population affamée des pays du tiers monde.

Je ne peux pas comprendre pourquoi le gouvernement retarde la mise en oeuvre de ces programmes. Selon de récentes analyses de rentabilité, la production d'un litre d'éthanol coûterait 27 c. C'est une société canadienne qui a fait cette déclaration. Aux États-Unis, la production d'un gallon, au moyen du processus le plus économique, coûterait 38 c. et le prix moyen s'établirait à 47 c.

J'aimerais que les orateurs précédents nous disent pourquoi ces projets sont ainsi différés, quand ils peuvent créer au pays un marché pour environ 5 à 8 millions de boisseaux de céréales canadiennes.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia); Monsieur le Président, je félicite le député de Lambton—Middlesex d'une proposition qui me semble constructive. Elle me paraît très originale et c'est pourquoi je le félicite. À la vérité, j'ai été jusqu'à aujourd'hui assez déçu de l'absence de propositions constructives et concrètes de la part de l'opposition. Elle présente des motions, mais pas beaucoup de propositions. Seulement les critiques habituelles. Et ces critiques sont assez difficiles à gober, venant d'un parti qui, en 16 ans, de 1968 à 1984, a eu comme seules initiatives pour l'agriculture des Prairies et de l'Ouest, le programme de réduction des stocks de blé et l'imposition des gains en capital.

Je devrais sans doute ajouter que le gouvernement nous a légué une dette nationale qui, le 31 mars 1985, s'élevait à environ 207 milliards, et l'intérêt à payer sur cette dette est la contrainte la plus importante qui pèse sur le gouvernement lorsque celui-ci cherche à répondre